



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT #URB 25-02-01

Avis public de consultation s'adressant aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement : #URB 25-02-01 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – RUE MARIE-CLAUDE – ZONE 26-H

Ce projet de règlement, pour lequel un avis de motion a été donné le 9 décembre 2025 et qui a été adopté le 20 janvier 2026, vise à modifier le règlement de zonage URB-02-2024 afin de permettre l'usage de résidences privées pour personnes âgées autonomes dans la zone 26-H, ainsi que d'ajouter à la grille de spécifications de cette zone, à la section Autres dispositions, la mention suivante :

« Résidences privées pour personnes âgées autonomes : cette zone peut permettre l'implantation d'une nouvelle résidence pour personnes âgées autonomes. »

Le projet est situé dans une zone à proximité de la zone 29-H où les résidences pour personnes âgées sont actuellement autorisées.



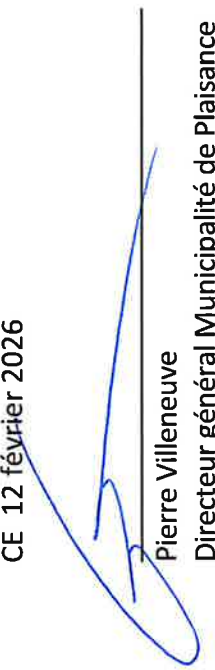
Une **assemblée publique de consultation** sera tenue afin de permettre aux personnes intéressées de s'exprimer sur ce projet de règlement :

- **Lieu** : Salle municipale
281, rue Desjardins, Plaisance
- **Date** : 3 mars 2026
- **Heure** : 18H30

Toute personne intéressée pourra y être entendue relativement à ce projet.

Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À PLAISANCE
CE 12 février 2026


Pierre Villeneuve
Directeur général Municipalité de Plaisance